

Adjoint du patrimoine en bibliothèque de quartier Porchefontaine H/F

Adjoint territorial du patrimoine

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2025-VERSAILLES-220

Localisation du poste : Versailles (78000)

Direction concernée

AFFAIRES CULTURELLES

Domaine d'activité

Bibliothèques

Service concerné

AFFAIRES CULTURELLES

Catégorie du poste

C

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

- Accueil et renseignement du public.
- Participation à la gestion des collections jeunesse (romans 9-12 + documentaires jeunesse + parascolaire + 1ères lectures) : sélection, catalogage, exemplarisation, désherbage.
- Rangement quotidien du fonds jeunesse.
- Equipement et réparations du fonds jeunesse.
- Animations en direction de la jeunesse (accueil de groupes d'enfants).
- Participation à des actions à l'échelle du réseau des bibliothèques.
- Toute tâche nécessaire demandée selon les nécessités du service.
- Participation à la gestion d'un fonds pour les adultes : sélection, catalogage, exemplarisation, désherbage.

Appartenance à un ou des groupes de travail :

Participation à l'office jeunesse.

Votre profil

Formation

Formation - Accès au poste :

Diplôme ABF ou diplôme supérieur dans le domaine culturel

Expérience antérieure souhaitée :

Compétences :

- Pratique de la bureautique et de l'informatique documentaire
- Connaissances sur les bibliothèques
- Connaissances de base sur la littérature jeunesse
- Connaissance et pratique des outils numériques

Qualités recherchées :

- Motivation pour le service public
- Sens du travail en équipe
- Méthode et rigueur

- Habilité manuelle
- Curiosité intellectuelle

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail :

37h du mardi au samedi

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés, 12 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)